

Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

Les moins de 20 ans n'ont pas connu les disquettes et les cédéroms et même les clés USB qui les ont détrônés. Idem pour les lecteurs de CD et les téléphones cellulaires qui avaient des allures de talkie-walkie peu discrets.

Aujourd'hui l'expansion planétaire de l'informatique, la profusion des smartphones, le développement du réseau internet et de ses sous-produits, email, twitter, Facebook, Instagram, Tik Tok etc. ont transformé nos liens sociaux et nos façons de vivre de manière spectaculaire. Bien que ces outils nous soient livrés avec des modes d'emploi efficaces, ils ne comportent jamais de conseils d'utilisation. Ce jeu de mots peut paraître sans intérêt à première vue, mais prend tout son sens lorsqu'il se rapporte à des situations concrètes vécues par tous :

S'autoriser via son petit écran une évasion bienfaitrice vers des terres et des cultures inconnues est une chose. Livrer des enfants en pleine construction intellectuelle et émotionnelle à des écrans quels qu'ils soient pour pouvoir souffler en est une autre.

Comment utiliser ces outils tout en évitant qu'ils nous asservissent et nous déshumanisent ? la réponse est tellement simple que nous avons tendance à l'oublier. A-t-on déjà vu un ordinateur, un poste de télévision, une tablette se mettre en marche tout seul sans intervention humaine à l'origine ? Avons-nous déjà surpris aucun de ces engins à rire, pleurer avec sincérité ? exprimer de l'émotion, de la peur, de la candeur ? remplacer les compétences uniques d'un individu, penser par lui-même ?

Ces limites réelles qui replacent le genre humain au cœur de la création nous incitent à revenir plus que jamais à nos fondamentaux. Pourquoi diable continuer à vouloir compter des millions d'amis par écran interposé au point d'en oublier ceux qui sont au coin de notre rue ?

Pourquoi s'occuper à filmer avec son téléphone intelligent le spectacle qu'on a voulu voir au lieu de profiter de la réalité du moment présent ? Bref, pourquoi faisons-nous cela ? La machine nous posséderait-elle ?

Voulez-vous un conseil qui vous fera grand bien ? Rangez l'espace d'un moment, tous ces gadgets. Rassurez-vous, ils ne s'enfuient pas. Fermez les yeux, inspirez et prenez le temps d'anticiper l'arrivée des beaux jours et des senteurs qui viennent avec. Revoyez vos amis, les vrais. Jouez, dansez avec vos proches.

Que ce printemps qui s'installe vous fasse beaucoup de bien.

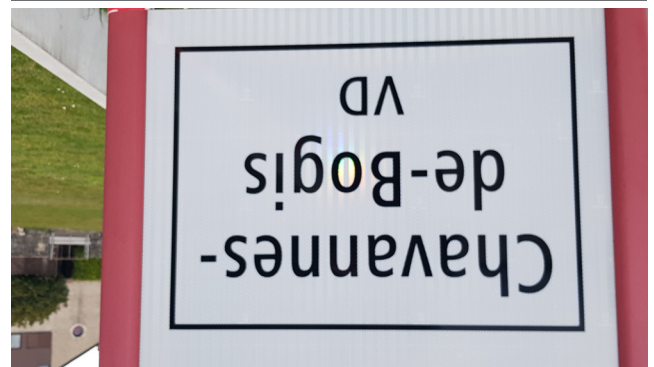
Bonne lecture et surtout, prenez soin de vous.

La rédaction

CELA ARRIVERA DEMAIN

29 mars - 14 avril	Vacances de Pâques
9 mai	Ascension
17 - 20 mai	Concours hippique au manège de la Sallivaz
19 mai	Pentecôte
9 juin	Scrutin fédéral
28 juin	Fin de l'année scolaire

Le printemps - 20 mars à 4h06



Les nouveaux panneaux d'entrée et de sortie du village ne peuvent pas être dévissés pour être placés à l'envers, signifiant : nous marchons sur la tête. Par solidarité avec les agriculteurs, Le Chavannus leur offre cet espace.

SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal
Pages 2-3	Les fêtes
Page 4	Repas des aînés
Page 5	Piscine-patinoire
Pages 5-6	Questions aux municipaux
Page 7	Dans nos jardins
Pages 8-9	Portrait : M. Joly
Pages 10-11	Manège de la Sallivaz
Page 11	Pro Senectute
Pages 12-13	Frelon asiatique
Page 14	Coups de gueule
Page 15	Jadis et maintenant - Il y a 50 ans
Page 16	Vieillir 2030 - PECC



CONSEIL COMMUNAL - 6 décembre 2023

L'ordre du jour de cette séance ne comportait qu'un seul préavis, mais particulièrement important : le **budget de la Bourse communale pour 2024**.

Qualifié de « prudent » par la commission des finances, ce budget prévoit un déficit très important, soit un excédent de charges de CHF 1'233'000.00 pour un montant de recettes de CHF 8'285'944.00. Mais ce déficit global devrait être plutôt de l'ordre de CHF 770'000.00 si les factures du Canton ne sont pas calculées sur la base des comptes 2022 mais sur ce budget 2024. Les conseillers **acceptent ce budget** à l'unanimité moins 1 abstention.



LES 90 ANS DE MONSIEUR TISSOT

Le 4 décembre 2023, M. Pierre Tissot célèbre ses 90 ans.

Ancien municipal du village, il a reçu la visite de notre municipal John Tendon.

En été 2018, nous avons consacré à cet habitant un article de la rubrique « le village raconté par les Anciens ».

Nous adressons tous nos vœux à Pierre Tissot.



LA VISITE DU PÈRE NOËL

Le vendredi 15 décembre, le Père Noël est venu avec son âne distribuer des friandises aux enfants.

L'équipe de la SdC l'a bien aidé.



LE VILLAGE PENDANT LES FÊTES

La Société de développement et les employés communaux nous offrent chaque année des décorations qui font rêver.



L'APÉRITIF DU PETIT NOUVEL AN

Bien sûr, il manquait le charme de la cabane en rondins, l'odeur des sapins et la magie des gerbes d'étincelles s'envolant dans l'air froid, mais l'essentiel était préservé : les habitants ont pu se rencontrer le 6 janvier dernier pour s'échanger les vœux traditionnels.

Les préparations de La Société de développement, soupe aux légumes, vin chaud et taillés délicieux ont remporté un grand succès.

Merci à celles et ceux qui, années après années, œuvrent pour entretenir dans la bonne humeur les liens entre les habitants.



REPAS DES AÎNÉS - 12 décembre 2023

Bien avant midi, la salle de l'hôtel Everness se remplit et bruisse des conversations enjouées : les Aînés sont tellement impatients et joyeux de se retrouver pour partager ce moment de convivialité et de gourmandise.

La salle est juste assez grande pour accueillir tous les invités des communes de Chavannes-de-Bogis et de Bogis-Bossey. Ils sont 160 à avoir répondu à l'invitation des Municipalités. Les discours ne sont pas longs : Jean Widmer, syndic de Bogis-Bossey, Carole Z'graggen, municipale Bogis Bossey et John Tendon, municipal de Chavannes-de-Bogis présentent les salutations et vœux de circonstances des autorités. Tout autant que les plats, ce sont les retrouvailles et discussions entre amis, voisins et connaissances qui concrétisent le plaisir de ce moment de fête. Au vu des sourires autour des tables, la réunion est appréciée.



PROJET ARSCO PISCINE PATINOIRE (DIT PIPA)

Selon les dernières informations de Mme Emery, présidente de la commission de pilotage du projet Pipa, lors de la séance du Conseil d'administration du 23 janvier à Coppet, l'avancement des travaux se déroule de manière conforme à la planification prévue.

Pour la charpente : l'attribution des travaux a été décidée pour une société fribourgeoise de bonne renommée.

Une pause de 2 mois a été observée cet hiver. De nouvelles photos seront publiées sur le site Arsko.

<https://arsco.ch/piscine-patinoire.html>

John Tendon



En octobre 2023, les Conseillers communaux ont accepté un préavis pour le renouvellement des poubelles urbaines: elles sont maintenant installées, à vous de les utiliser.



LES MUNICIPAUX VOUS RÉPONDENT

Questions à Michael Müller

Est-ce que notre station d'épuration effectue des mesures de présence de COVID dans les eaux usées ?

Les SITSE ont effectué pour le canton des prélèvements qui ont été analysés pour le COVID, ce programme s'est toutefois arrêté il y a quelques temps.

Pour rappel, présent dans les eaux usées, le virus COVID ne se retrouve pas dans l'eau potable, qui peut donc être consommée sans crainte.

Pour information, l'Eawag, Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau – qui fait partie du domaine des Ecoles polytechniques fédérales, est l'un des meilleurs instituts de recherche au monde dans le domaine de l'eau. Ils contrôlent, par des prélèvements dans certaines stations d'épuration, la concentration de la COVID-19 (le plus proche étant Lausanne), mais pas que. Les eaux usées contiennent une foule d'information sur notre santé et nos consommations.

Ces traces peuvent être exploitées entre autres comme système d'alerte anticipée sur la propagation de maladies infectieuses. L'Eawag travaille à élargir à d'autres pathogènes la méthode qu'elle a développé avec des partenaires pour la surveillance du Sars-Cov-2. Un autre projet de l'Eawag se consacre à la surveillance dans les eaux usées des substances addictives telles que l'alcool, les drogues, les médicaments et le tabac. Vous trouverez plus d'informations sur leur site www.eawag.ch en cas d'intérêt.

- **Pendant les épisodes de pluies abondantes en novembre dernier, nous avons reçu sur nos téléphones des alertes de crue pour notre village.**

En préambule, je dois rappeler qu'au niveau fédéral, c'est l'OFEV (office de l'environnement) qui est responsable de la gestion des dangers naturels, y compris des risques de crues ; au niveau cantonal, c'est la DGE (direction générale de l'environnement) – section dangers naturels qui est en charge de ces dossiers.

LES MUNICIPAUX VOUS RÉPONDENT (SUITE)

La commune de Chavannes-de-Bogis n'est pas répertoriée comme étant à risque, seules les rivières de la Versoix et du Greny sont possiblement source de débordement. Ces rivières sont régulièrement entretenues et surveillées et aucun évènement n'est venu perturber le village depuis plus de 30 ans.

La protection contre les crues passe principalement par de la planification territoriale. Les dangers naturels et les protections doivent être décrits dans un plan directeur communal. Les mesures de protection spécifiques pour éviter les débordements de cours d'eaux sont des renaturations et surtout la préservation de la lisière forestière.

Concernant les épisodes de pluies abondantes en novembre 2023, il n'y a pas eu d'intervention des pompiers sur notre commune.

Au niveau des assurances, c'est l'ECA qui entre en matière en principe lors d'inondations liées aux évènements pluvieux.

Les alertes que nous recevons sur nos téléphones portables proviennent essentiellement de Alertswiss (géré par l'Office Fédéral de la Protection de la Population – OFPP) et d'applications météo telles que Meteoswiss (géré par l'Office Fédéral de Météorologie et de Climatologie) lorsque nous autorisons la fonction push alertes. Ces applications identifient notre position et nous informent ainsi des risques météos ou autres.

Comment se protéger de ces aléas climatiques ? Selon l'emplacement des maisons, il s'avère opportun de faire installer des clapets anti-retours au sous-sol (efficace seulement dans certaines situations et investissement assez conséquent – il vaut mieux contacter les SITSE www.sitse.ch afin de s'assurer du bien-fondé d'un tel investissement. Autre moyen : entretenir régulièrement ses canalisations privées afin d'éviter toute remontée d'eau.

- **Les têtes des lampadaires « Montmartre » ont été changées récemment aux Champs Blancs. Cependant la luminosité, principalement sur la route entre le giratoire et l'hôtel, n'est pas améliorée. Il subsiste des zones non éclairées particulièrement gênantes car le trottoir, trop étroit, n'est pas utilisé par les piétons qui cheminent donc sur la chaussée et sont peu visibles de nuit.**

En mars 2023, le Conseil Communal a accepté le préavis 9/23 d'un montant de CHF 160'000.00 pour la modernisation et la télégestion de l'éclairage public. La première étape qui consiste à rendre les candélabres « télé-gérables » a commencé en décembre 2023. Certains luminaires étant en fontes, ils ne peuvent pas être percés pour introduire de nouveaux câblages, donc il a fallu modifier leur tête en y installant une technologie les rendant connectés.

La problématique du chemin des Champs Blancs entre le giratoire et Everness est complexe. En effet, le trottoir qui longe la route est très (trop) étroit et se situe sur la commune de Chavannes-de-Bogis. La route se situe elle sur la commune de Founex. A l'époque de la construction du quartier des Champs Blancs, les mesures ont été faites ainsi et c'est regrettable. Il n'est aujourd'hui pas possible d'élargir ce trottoir, sauf en expropriant les propriétés longeant ce chemin d'une largeur d'environ 1.20m. Cela engendrerait beaucoup de frais pour la commune et d'opposition de la part des propriétaires des parcelles concernées. Il faut également relever que cette route est relativement peu fréquentée par les piétons, les promeneurs venant régulièrement garer leur voiture sur le parking de l'hôtel pour ensuite se promener dans la campagne direction Genève.

Concernant l'éclairage de cette route, notre intention n'est pas de rectifier ce qui avait été fait à l'époque (nombre de candélabres) mais d'améliorer la consommation d'électricité sur le domaine public et également lutter contre la pollution lumineuse. J'ai remarqué que les led dont ont été équipés nos candélabres sont beaucoup plus efficaces que les ampoules encore installées côté Founex.

A la campagne, souvent les routes/chemins ne sont pas aussi bien éclairés qu'en plein centre du village et il est de la responsabilité des piétons de se faire remarquer lorsqu'ils se trouvent sur la chaussée.

Question à John Tendon

- **Pour quelle raison les enfants ne sont-ils pas venus chanter lors du Noël des Aînés ?**

En 2023, les enfants de l'Ecole avaient été sollicités pour la première fois pour une chantée sur le préau en fin d'année. Les enfants n'ont pas été sollicités une autre fois pour se déplacer à l'Hotel Everness pour chanter. Pour les prochains repas de Noël, l'Ecole reste toutefois disposée à envoyer 1 ou 2 classes pour chanter pour les seniors.

DANS NOS JARDINS : l'or du printemps

Qu'est-ce qui est jaune époustouffant et qui s'installe dans nos jardins, nos balcons et même nos haies dès le départ des premières valises de l'hiver ?

Tantôt roulé en boule ou fièrement élancé mais toujours paré d'un jaune poussin dont l'œil peut difficilement se défaire nous ne cessons de l'admirer comme un convive en avance mais que l'on a beaucoup de plaisir à revoir tant il illumine la grisaille de l'hiver finissant.

Le Forsythia (Prononcez forsissia)



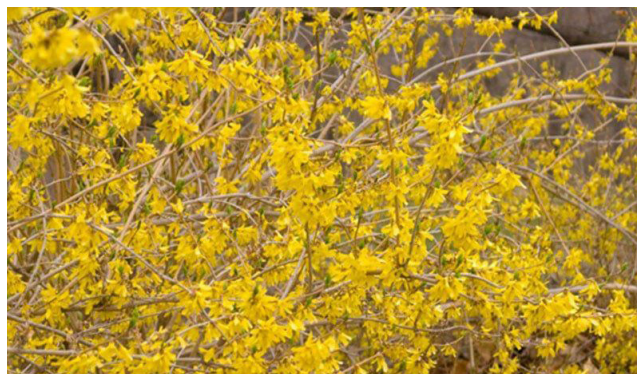
Fleurissant sans tarir de mars à avril cet arbuste décoratif qui abrite dans son abondante floraison une multitude de petits insectes et autres espèces de la petite faune de nos champs est originaire d'Asie

Il s'est ensuite invité au gré des échanges dans nos contrées par la Hollande en 1833 et a hérité du nom du surintendant des jardins de la royauté britannique, William Forsyth à qui la botanique doit de nombreux travaux en la matière.

Robuste de nature, le forsythia se plante de préférence au soleil pour réaliser son potentiel de floraison. A l'ombre il produit simplement moins de fleurs et ce serait bien dommage de se priver d'une telle luxuriance. Peu exigeant, il se contente de n'importe quel sol pourvu qu'il soit bien drainé. Il ne nécessite pas beaucoup d'entretien et peut vivre plusieurs dizaines d'années. Pas d'engrais, à peine un peu de compost une fois par an et le tour est joué. Votre petit arbuste est prêt à vous offrir avec générosité et constance de l'or à profusion. Il peut parfois présenter sur les branches des formes de champignons agglutinés qui peuvent déformer les tiges. Cette maladie dite galle du Forsythia est due à des bactéries et des champignons mais s'éradique assez facilement en rabattant les branches touchées

et pulvérisant la plante avec des produits naturels dont regorge le marché. Et pour finir, n'oubliez pas de le tailler régulièrement, après la floraison bien entendu.

Toutes ces plantes appartiennent à la grande famille des Oléacées qui comprend, tenez-vous bien, d'autres plantes tels que les oliviers, les lilas, les jasmins, pour s'en tenir à celles qui nous sont familières.



Ce sont des plantes solaires comme le forsythia qui ont poussé les botanistes et spécialistes dans le langage des couleurs à faciliter le retour en grâce de la couleur jaune. Passé de symbole d'infidélité, de trahison et de jalousie, (une hérésie pour tout amoureux des fleurs) le jaune en horticulture évoque fort justement le luxe, l'opulence des émotions, la flamboyance et la joie de vivre. Tout comme le soleil il apporte chaleur et lumière au moment où nos sens, las d'hiberner, s'éveillent.

PORTRAIT D'UN ARTISTE : LUC JOLY

Luc Joly, 91 ans, est un artiste peintre genevois récemment installé dans notre commune. Nous l'avons rencontré pour en savoir plus sur son parcours.



Pouvez-vous nous parler de vos origines et votre enfance ?

Né à Genève de parents venus de Haute Savoie et du Jura, j'ai passé mon enfance dans une maison et son jardin près de Grange Canal. C'est sûrement grâce à cela que, j'aimais déjà connaître la nature qui m'entourait.

Quel a été votre parcours de formation ?

On m'a mis à l'école enfantine de Grange-Canal, puis j'ai fait l'école primaire de la rue du 31 décembre. Après une maturité scientifique au collège Calvin, j'ai obtenu mon diplôme de l'École Normale de dessin en 1956 qui inclut la Psychologie de l'enseignement et Beaux-Arts. A la fin de mes études, je pensais pouvoir enfin faire le tour du monde et visiter les Etats-Unis et l'Argentine, mais le directeur des Beaux-Arts m'a proposé d'enseigner dès la rentrée de septembre à l'École Normale de dessin. J'ai donc commencé une carrière d'enseignant à 23 ans ! J'ai alors enseigné le dessin technique et la géométrie pendant 45 ans, la fameuse géométrie descriptive et les axonométries dans plusieurs écoles de Genève. Je n'ai pas vu le temps passer et j'ai beaucoup appris. Des visions personnelles par la pensée, le dessin, le modelage et l'écriture se développaient chez mes étudiants comme en moi-même, les raisonnements, les schémas et les intuitions de la géométrie classique sont utiles à tous les métiers et à toutes les activités y compris aux réflexions des arts.



N'importe quel matériau peut parler de la vie et de ce qu'elle a subi.

Comment décririez-vous votre chemin créatif ?

Je m'intéresse avant tout à représenter l'intériorité et la vie psychologique des personnages. Je fais donc des portraits. Car ces traits, ces formes et ces couleurs qui font apparaître l'intériorité des personnes (à mon avis), se retrouvent dans ce que ces personnes produisent. Ces éléments et leur combinatoire pourraient être l'objet d'études et constituer des lexiques, car chaque personne est inventive et même créative au travers d'une technique. Sa « palette » de traits, de formes et de couleurs influence celle de ses voisins et peut engendrer un style régional.

Vous avez beaucoup voyagé, notamment en Amérique du Sud. Que vous ont apporté ces voyages ?

Oui, notamment en Amérique du Sud où vivent des membres de ma famille. Partis y tenter leur chance en 1884, la tante paternelle de mon père, Elvira et son mari Valentin Corbat se sont



TOI...L'APPRENTI SORCIER. Les sortilèges de l'école, qu'imagine l'enfant, le font grandir plus vite que les leçons.

installés en Argentine répondant à un appel à l'immigration lancé par plusieurs pays d'Amérique du Sud. Ils avaient un terrain à Sunchales, entre Cordoba et Santa Fé. J'ai visité à de nombreuses reprises l'Argentine où résident des descendants de ce couple. Ces voyages m'ont beaucoup enrichi humainement et culturellement et le fait de parler couramment espagnol m'a permis d'enseigner.

A 91 ans, vous êtes toujours très actif. Quels sont vos projets ?

Aujourd'hui retraité depuis 1996, j'espère trouver un éditeur pour publier mes écrits, récits, romans et essais où s'entremêlent souvenirs personnels et interprétations de mes images. Je recommande aux jeunes qui voudraient se lancer dans une carrière artistique, de toujours croire en ce qu'ils font de persévérer et de prévoir une activité lucrative annexe.

Un dernier mot pour nos lecteurs ?

Retraité, je vois une certaine cohérence de ma vie et je regrette de ne pas avoir pris le temps de trouver un éditeur et une galerie diffusant mes découvertes de notre intériorité, mais j'ai eu le bonheur d'expérimenter avec Michel Butor pendant 40 ans. Nous avons plus de 400 images et textes, dont deux dizaines ont été exposées à la Fondation Fellini à Sion.

Je me sais privilégié d'avoir été reçu dans votre belle commune.

Marie-Laure Konate



IL Y A D'AUTRES MONTS MAIS LA BAGUE EN FOURRURE DE MÉRET.



Madame S. K., Princesse du Shri Lanka, dans la poussière, devant une masure soufflée par la dernière tempête.

LE MANÈGE DE LA SALLIVAZ

Concours hippique de Chavannes-de-Bogis : rendez-vous du 17 au 20 mai 2024

Pouvez-vous vous présenter et expliquer votre rôle au sein du manège et quelle est l'histoire de cette écurie ?

Le manège est une propriété appartenant à Éric Vulliez.

Éric: *A l'origine il s'agissait d'une ferme traditionnelle. En 1967, après un apprentissage à Zurich où j'ai découvert l'équitation, j'ai commencé petit à petit, avec 4 boxes, puis de plus en plus. Aujourd'hui nous avons entre 40 et 50 chevaux, dans un esprit familial. Rejoint par ma femme Noëlle il y a maintenant plus de 20 ans, nous nous occupons de la bonne marche de cette entreprise.*

Pourriez-vous nous parler du concours hippique annuel que vous organisez ?

Éric : *Nous avons créé la société hippique de La Sallivaz qui s'occupe d'organiser des événements comme des stages et des concours de saut et de dressage. Le concours de saut a lieu sur 4 jours, il rassemble des cavaliers régionaux et nationaux et une journée entière est dédiée aux enfants avec leurs poneys.*

Ces quatre jours amènent beaucoup de cavaliers de toute la Suisse et un très grand nombre de spectateurs. L'année dernière il y a eu plus de 600 cavaliers qui ont participé aux différentes épreuves.

Quels sont les atouts de l'équitation pour les enfants ?

Noëlle: *Cela leur apporte un très bon équilibre, loin des écrans de leurs smartphones. Ils développent une relation privilégiée avec l'animal, apprennent à être responsables et à gérer leurs émotions. Ils s'impliquent beaucoup pour s'occuper de leur poney. Cela crée une super ambiance et une cohésion entre les jeunes du poney club. Les parents sont également rassurés de les savoir ici plutôt qu'ailleurs.*

Avez-vous un lien particulier avec certains chevaux du manège ?

Noëlle: *J'ai un cheval, Fio, avec qui j'ai une relation très fusionnelle. C'est un cheval atypique, immense, très affectueux et intelligent. Il me suit partout dès qu'il me voit !*



Noëlle et son cheval Fio, très complice avec elle

Pouvez-vous nous parler des réussites des poneys et cavaliers du manège ?

Éric : *Nous avons des cavaliers très performants qui obtiennent de très bons résultats en compétition. Par exemple, une jeune cavalière de 10 ans et son poney ont gagné de nombreuses épreuves l'an passé, dont le championnat vaudois et une deuxième place en Coupe Suisse.*



Quel est l'impact du manège pour la commune ?

Éric: *Le manège apporte de la vie et de l'attractivité dans la commune, notamment grâce au concours annuel qui amène beaucoup de public. Des familles se sont même installées dans la commune pour être à proximité du manège et voir leurs chevaux depuis leur appartement. C'est un pôle d'activité important localement.*

Avez-vous tous les deux un appel à lancer aux habitants de la commune ?

Le concours hippique annuel est un événement majeur qui attire beaucoup de monde dans notre commune et la fait connaître au-delà de nos frontières. Son organisation représente un



budget important que nous assumons car cette manifestation dynamise la vie du village. Nous sommes reconnaissants de la subvention que la commune nous accorde. Toute autre forme de soutien est la bienvenue pour couvrir les frais. Nous lançons également un appel aux bénévoles désireux de nous prêter main forte le jour J-votre aide sera précieuse !

Par ailleurs, sachez que l'équitation est un sport ouvert à tous, sans limite d'âge. Si cette activité vous tente, quels que soient votre âge et votre niveau, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Nous sommes repartis motivés et avons d'ores et déjà marqué Le concours hippique du manège de La Sallivaz du 17 au 20 mai dans nos agendas.

<https://www.manege-sallivaz.ch/>
Contact : + 41 22 929 16 66

Marie-Laure Konate



LA VIE DES SENIORS : INFORMATIONS DE PRO SENECTUTE

Depuis de nombreuses années, Pro Senectute Vaud s'engage pour la qualité de vie des seniors vaudois, en leur proposant de nombreuses activités et services.

Des conseils pour toutes les situations de la vie

Pro Senectute Vaud dispose d'un service social, où les consultations sont assurées gratuitement et en toute confidentialité par des assistants sociaux professionnels. Les aînés et leurs proches peuvent notamment y obtenir des conseils, un soutien individuel, un appui administratif, des aides financières ainsi que des indications sur les directives anticipées.

Info Seniors Vaud répond également à tout besoin d'informations en lien avec la vie à la retraite, dans le cadre de son guichet d'information et d'accueil et sur la plateforme internet www.infoseniorsvaud.ch.

Vous souhaitez connaître les actualités et prochains rendez-vous dans votre région ? Rendez-vous sur notre site internet www.vd.prosenectute.ch pour vous inscrire à notre newsletter régionale ou accéder au catalogue de nos activités. Vous avez aussi la possibilité de rejoindre le groupe Activités de Pro Senectute Vaud sur Facebook (<https://www.facebook.com/groups/activitesprosenectutevaud>).

Renseignements

Evelyne Roth, animatrice régionale, 079 198 58 52 – evelyne.roth@vd.prosenectute.ch

LE FRELON ASIATIQUE

Informaton sur le frelon asiatique et demande de l'aide de la populaton pour trouver les nids

Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes, de son nom latin *Vespa velutina*, est un insecte nuisible, arrivé en France en 2004 et qui se propage en Europe. La première observation en Suisse date de 2017. Depuis 2022, sa propagation s'est considérablement accélérée.

Le frelon asiatique prédate les abeilles mellifères et les pollinisateurs sauvages. A terme, il pourrait causer des dommages aux cultures (arboriculture et viticulture) et créer une baisse significative de la pollinisation. Il peut être également une menace pour la santé publique par les piqûres engendrées.

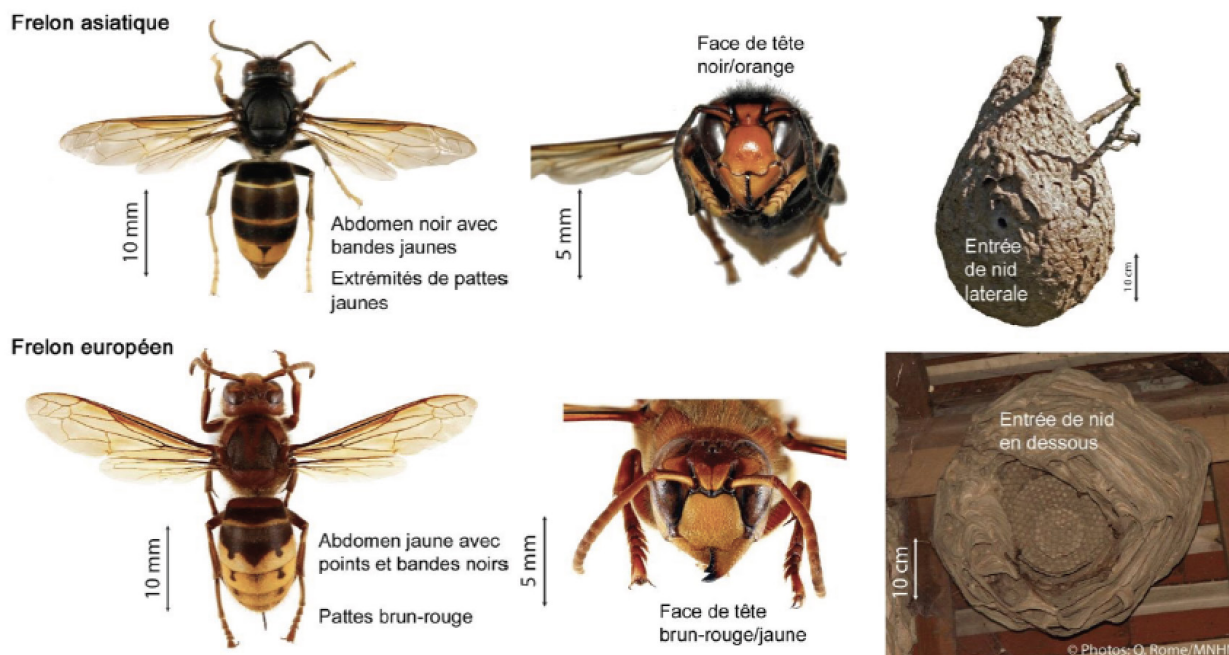


Figure 1: photos informatives pour le différencier sur frelon européen (espèce locale), image Apiservice

Les jeunes reines hivernent seules à l'abri et sont très résistantes. Au printemps (environ mars), elles construisent un premier nid. Ces nids peuvent être détruits facilement car ils sont petits et souvent accessibles, car proche du sol. Ils peuvent être sous un avant-toit, dans une cabane de jardin, dans une haie ou un buisson, tous les cas de figure sont possibles.

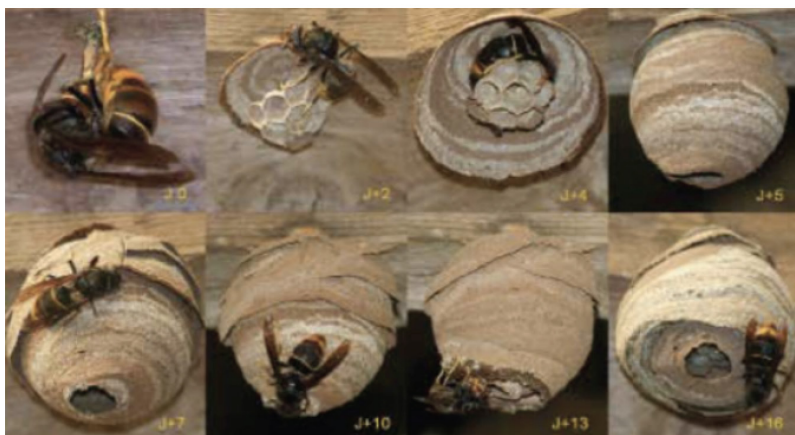


Figure 2: premiers stades de la construction du nid (printemps), image D.Chérix



Figure 4 Nid primaire, Céligny, août 2023,
image M.Baudet

A la fin de l'été, les colonies de frelons asiatiques se développent et peuvent migrer à des dizaines de mètres de hauteur et construire un nid énorme dans un arbre. Les premiers nids peuvent aussi rester en place et donnent lieu à des constructions gigantesques.

Ces nids ne se voient pas et ne se trouvent pas facilement. Ils contiennent des milliers d'individus et peuvent générer des centaines de reines pour l'année suivante. Ils sont en forme de poire avec les bords nets (ne pas confondre avec les boules de gui ou les nids de corvidés).

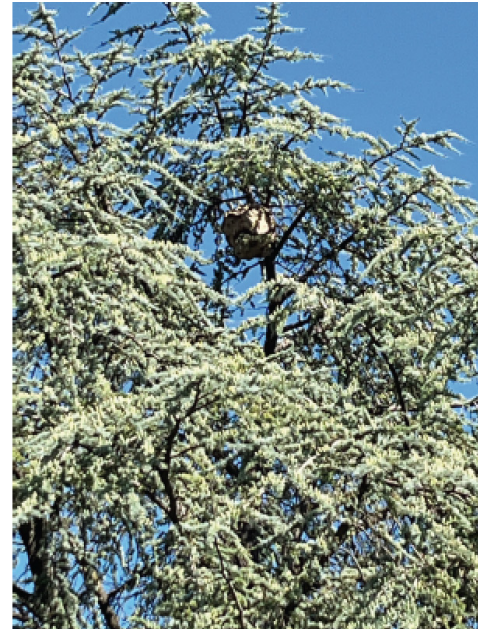


Figure 3: Nid secondaire, Prangins, septembre 23, image M.Baudet



Figure 5: nid visible une fois les feuilles de arbres tombées, Genève, novembre 2023,
image pompiers Genève

Une fois les feuilles des arbres tombées, ils peuvent être repérer facilement. Les promeneurs peuvent donc aider à les trouver. Ces nids restent actifs jusqu'en début décembre et peuvent encore donner des reines aussi tard dans l'année.

La meilleure méthode de lutte contre ce ravageur est de loin la destruction des nids. Le canton de Genève a détruit plus de 100 nids en 2023, et le canton de Vaud environ 40, mais il s'agit certainement que de la pointe de l'Iceberg. Les apiculteurs contribuent à la recherche des nids et ont besoin de l'aide de la population.

Dans le cas où vous découvririez un frelon suspect, prenez-le en photo ou en vidéo (avec votre mobile ou un appareil photo) et annoncez-le via le site internet www.frelonasiatique.ch. Si le soupçon se confirme, le canton concerné déterminera la marche à suivre.

Un grand merci pour votre attention et votre aide.

Mélanie Baudet, référente frelon asiatique pour la région de Nyon et environ, décembre 2023



COUPS DE GUEULE

COUP DE GUEULE D'UN MUNICIPAL

Début janvier 2024, je suis témoin d'une traversée de route sur le passage piétons devant l'école du village pour le moins dangereuse de la part d'une jeune adulte. Sortant du bus à la hauteur de l'école, la personne se dirige vers le passage sécurisé, le nez vissé à son téléphone portable. Sans prêter attention à la circulation, elle s'engage et traverse sans lever la tête ; je m'étais arrêté devant le passage afin d'observer son comportement.

Je suis consterné de constater qu'après les polémiques autour de ce passage piétons depuis 2021, certains piétons se comportent de manière irresponsable. Je rappelle que des aménagements coûteux (CHF 140'000.00 financés par les impôts des contribuables de la Commune) ont été réalisés pour la rentrée scolaire 2023 afin d'améliorer la sécurité de ce passage piétons. Mais tous les aménagements, aussi pointus soient-ils, ne peuvent éviter les accidents devant un tel comportement. De plus, comment éduquer nos enfants à traverser de manière réfléchie lorsque les adultes ne sont pas capables de montrer l'exemple ?

Petit rappel de la manière de se comporter lorsque nous voulons traverser une route :

Lorsque vous circulez à pied, vous avez la priorité sur les passages piétons. Les véhicules doivent néanmoins être en mesure de s'arrêter. En tant que piéton, vous ne pouvez pas contraindre un véhicule à un freinage à bloc. Vous devez vous positionner clairement au bord de la chaussée et établir un contact visuel avec le conducteur, montrant ainsi que vous souhaitez traverser.

Que nous le voulions ou pas, en tant qu'adulte, nous servons d'exemple aux enfants, notamment dans la circulation routière. Utilisez les passages piétons uniquement comme vous l'avez appris ou comme vous l'avez montré à vos enfants : attendre que tous les véhicules soient à l'arrêt, puis traverser la chaussée sans courir.

Savez-vous que lorsqu'un îlot est installé sur un passage piétons chaque partie de la chaussée est considérée comme un passage piétons à part entière ? Donc, lorsqu'un piéton arrive à l'îlot central, il doit s'assurer qu'il peut continuer sans dangers avant de s'engager sur la seconde partie.

Afin que tout se passe bien aux abords d'un passage sécurisé entre les automobilistes et les piétons, nous demandons aux personnes de ne pas stationner devant un passage piétons pour discuter entre eux et de manifester clairement leur intention de traverser lorsqu'ils ont en pris la décision.

J'espère sincèrement que ces quelques lignes permettent de rafraîchir la mémoire de chacun et réduisent ainsi les risques accidentogènes aux abords des passages piétons, et je vous rappelle que même si les piétons sont prioritaires sur ces passages, lors d'un choc avec un véhicule, la voiture s'en tire mieux que le piéton.

A bon entendeur

Michael Müller



Les enfants.

Les enfants jouent, découvrent, apprennent.

Les enfants à la place de jeu jouent, crient, se cachent, découvrent, rient, apprennent. Heureux et normal.

Lorsqu'un enfant macule de terre la façade de l'administration pour tester ses capacités créatrices, cela nous semble moins normal. Où sont les parents ?

Les parents.

Les parents travaillent, éduquent, travaillent, cadrent, disent parfois non, travaillent, aiment leurs enfants.

A mieux surveiller les messages sur leur téléphone à la place de jeux que leurs enfants qui maculent de terre la façade de l'administration, sont-ils aussi un peu responsables ? Doit-on, au contraire, laisser s'exprimer ces nouveaux artistes ?

Heureusement, jusqu'à maintenant, nos employés ont pu « récupérer » la couleur de la façade. Mais jusqu'à quand ?

Alain Barraud

JADIS ET MAINTENANT



Dans les années 1950, une épicerie occupait cette maison de la rue de notre Village qui appartenait à la famille Rieben. De nos jours, c'est un clin d'œil à la passion des trains qui anime Pierre Tissot, habitant des lieux.



C'ÉTAIT HIER – IL Y A 50 ANS

Municipalité du 24 janvier 1974

- Les cartes civiques de la nouvelle législature ne seront pas envoyées par la poste mais remises par le garde municipal en tenue d'uniforme, contre signature d'accusé de réception de chaque citoyen et citoyenne.
- Une étude est lancée sur l'objectivité et l'éventualité d'installer des parc-o-mètres sur la future place de parc située en face de l'auberge.

Municipalité du 29 janvier 1974

- La Municipalité doit se prononcer sur sa position face au regroupement scolaire envisagé dans le cadre de Terre Sainte. Elle décide de rester membre du groupement scolaire de Crassier pour l'instant et deviendra peut-être un jour autonome si le développement de la population le justifie.

Municipalité du 26 février 1974

- La Municipalité décide d'aménager la salle communale actuelle, dans l'ancienne école au centre du village, en salle de Municipalité. Le Conseil général siègera dorénavant dans une salle du collège de Chavannes.

Municipalité du 12 mars 1974

- La Placette obtient l'autorisation d'exploiter sous forme de magasin l'agrandissement prévu de ses entrepôts.
- Une réflexion très importante a lieu à propos d'un projet de plan de quartier 'Swissair', qui verrait l'arrivée d'environ 1'000 habitants. Sont évoqués la construction d'une école dans le quartier, la possibilité pour les employés communaux de se loger, de transformer l'école actuelle en salle partagée avec Bogis-Bossey pour les législatifs de chaque commune (!), la construction d'une nouvelle poste, la construction d'une grande salle et d'un restaurant, etc.

Municipalité du 26 mars 1974

- Suite au déplacement du pèse-bétail de Pertemps (Nyon) au Parc Chevalin (Signy), la commune doit participer à hauteur de Fr. 183.70 vu ses 328 unités de bétail à la date du déplacement.
- Total confirme la démolition de sa station d'essence en face de l'auberge et s'engage à remplir les citernes de sable.

le liseur d'encre passées

VIEILLIR 2030

Nous allons mettre sur le site internet de la commune le lien pour s'inscrire « online », directement sur internet, au **conseil consultatif des seniors**. En effet, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a conduit le projet Vieillir2030 durant ces trois dernières années. Afin de donner une voix aux seniors citoyens dans le déploiement de Vieillir2030 et de concevoir cette politique en tenant compte au mieux durablement de leurs besoins, un Conseil consultatif des seniors sera constitué au cours du premier semestre 2024. Le projet Vieillir2030 se compose d'un ensemble de lignes directrices et de mesures qui permettront aux seniors de favoriser le « bien vieillir ».

En vous rendant sur le site du projet, vous pourrez vous porter candidat en remplissant le formulaire. La période de recrutement s'achève le 15 avril 2024. Toute personne âgée de 65 ans et plus de notre Canton de Vaud est donc invitée à présenter sa candidature.

Le lien internet : www.vd.ch/vieillir-2030

John Tendon



PECC

Votre commune est sur le point de lancer une aventure passionnante : l'élaboration du Plan Énergie Climat Communal (PECC) !

Vous êtes-vous déjà imaginé en train d'y contribuer ? Rejoignez-nous pour notre premier atelier le 18 avril de 19h à 20h30, à la salle communale.

Au programme : Ensemble, esquissons le visage rayonnant de notre commune en 2050 ! Laissons libre cours à notre imagination et rêvons ensemble de demain !

Cette réflexion constituera le socle de notre prochain atelier prévu en juin. Si vous êtes enthousiaste et que vous souhaitez participer, inscrivez vous via le QR code ci-dessous. Uniquement 13 places sont disponibles, une sélection sera faite par notre mandataire externe afin d'avoir un panel le plus représentatif possible.



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont également participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Marie-Laure Konate

Mise en page : Sandra Bernet

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'été - 20 juin à 22h50

Le prochain numéro paraîtra au début de l'été.
Délai pour vos articles et réactions : 15 mai 2024

Contact : lechavannus@hotmail.ch